



SERBONNES AU FIL DE L'YONNE



**HIVER 2025
N°57**

LE MOT DU MAIRE



Chères Serbonnoises, chers Serbonnois,

Dans une période où l'actualité peut peser, entre annonces nationales et inquiétudes du monde, je voulais simplement vous adresser un message de calme et de confiance. Restons attentifs, mais souvenons-nous que notre force, ici, c'est la proximité et la solidarité. C'est dans nos villages que l'on retrouve un peu de clarté et de stabilité.

Cette année, plusieurs projets que nous attendions ont enfin pris forme. L'inauguration de notre nouvelle mairie, le 29 novembre, restera une étape importante : un lieu plus accueillant, où chacun peut être reçu dans de bonnes conditions, et qui offre désormais une salle de mariage digne de cet engagement, un espace adapté aux bureaux de vote, au conseil municipal et au travail communal.

Les travaux de l'église, eux, sont lourds et complexes ; ils avanceront encore longtemps, probablement au-delà du mandat, mais toujours avec sérieux et respect du patrimoine.

La voie verte se terminant, elle permet de faciliter les mobilités douces dans les villages longeant l'Yonne. C'est un projet structurant pour le développement du tourisme et l'économie locale si nous souhaitons conserver et préserver nos commerces, mais aussi une possibilité de mobilité en sécurité sur laquelle nous serons heureux de vous retrouver.

La borne médicale, via Sérénité, fonctionne très bien. N'hésitez pas à l'utiliser : c'est un service de proximité précieux, qui évite bien des déplacements.

Nous avançons aussi sur des dossiers importants avec la CCAS d'EDF, propriétaire de trois sites dans le village. Les discussions se poursuivent concernant l'avenir du 4 rue des Préaux, qui pourrait accueillir demain de nouveaux services, des activités ou offrir un lieu stable à nos associations. Nous souhaitons y ramener des services publics, comme France Services, des formations, retrouver cette proximité de l'État est indispensable. Je veux saluer la formation de 6 semaines menée avec le GRETA dans ces locaux, qui a permis à plusieurs habitants de retrouver un élan vers l'emploi. Ce sont des démarches discrètes, mais essentielles pour la vie du village.

Un autre dossier, plus long, concerne le site rue des Pâtis. C'est un enjeu majeur et, avec la Communauté de communes, nous faisons tout pour préserver ce lieu et lui éviter une friche ou un projet inadapté. Les réflexions sont sérieuses et avancent, même si rien n'est simple. N'hésitez pas à venir échanger avec nous sur ce sujet.

Je tiens également à remercier nos équipes :

- À la cantine et à la garderie, les agents ont fait évoluer leurs pratiques pour mieux répondre aux besoins des enfants et des parents. Leur sérieux et leur dévouement méritent d'être soulignés.
- Notre équipe technique continue de maintenir la commune dans les meilleures conditions malgré les contraintes du zéro-phyto, un vrai défi au quotidien. Les investissements nécessaires ont été importants pour adapter notre matériel. Je remercie particulièrement la société FeelCrop (Ermas) pour notre partenariat et les solutions qu'ils ont su apporter à nos problématiques.

- Enfin, un grand merci au secrétariat, qui a traversé de profondes évolutions. Grâce à leur travail, nous disposons aujourd'hui d'une organisation stable et d'une comptabilité saine et transparente. C'était un chantier essentiel pour une petite commune comme la nôtre.

Je veux maintenant rappeler un point qui me tient vraiment à cœur : chaque présence compte.

Quand vous participez à une cérémonie ou à une manifestation, vous faites vivre Serbonnes.

Plus nous sommes nombreux, plus notre village est vivant et chaleureux.

Notre ruralité est une chance : ici, on peut encore se parler, s'entraider, se connaître. Ce sont des valeurs qui se perdent ailleurs et que nous devons préserver. Rassembler n'est pas qu'une idée à mes yeux mais c'est une conviction profonde. Venez, partageons des projets, des envies, un moment simple autour d'un verre. C'est ainsi que l'on fait vivre un village.

Les fêtes de fin d'année nous rappellent l'essentiel : la famille, les enfants, la chaleur humaine et la bienveillance. Dans un monde parfois morose, ces moments comptent plus que jamais.

Recentrons nous sur ce qui a du sens. Et souvenons-nous que c'est localement, dans nos villages, que les choses se construisent vraiment.

Ce message est le dernier mot du Maire de ce mandat. Je remercie chaleureusement mon équipe, mes adjoints, mes conseillers, mes agents avec qui nous avons traversé des moments forts, parfois éprouvants, mais toujours guidés par la volonté d'avancer pour Serbonnes. Et je tiens aussi à remercier le tissu associatif de notre village ainsi que l'équipe éducative avec qui nous avons construit énormément de belles choses et de beaux projets.

Merci à vous tous pour votre soutien, votre présence, votre énergie.

Et merci à vous, habitants, pour votre confiance et votre attachement. Nous avons vécu ensemble des épreuves, des réussites, des moments marquants : tout cela fait l'histoire de Serbonnes.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de Noël et Réveillon de la Saint-Sylvestre, pleines de chaleur et de bonheur.

Et j'espère vous retrouver nombreux pour les vœux du maire.

Avec toute ma sincérité,

Votre Maire

SOMMAIRE

	Pages
La vie à Serbonnes :	05 - 06
Actualités de la Mairie :	07 - 08
Les Actions du Conseil Municipal :	
• Commission Finances :	09
• Commission des Travaux :	10
• Commission Ecologie	11
La page du Conseil Municipal des Jeunes	12
Le coin des écoliers :	13 - 15
Le coin des Associations :	16 - 19
Historiquement Vôte :	20 - 23
L'HISTOIRE AU FIL DU TEMPS: 20ème siècle personnalités (Septème volet)	
Serbonnes Avant et Après :	24
Informations pratiques :	25 - 27
Etat Civil/A vos agendas :	28
Encart publicitaire :	29
Numéros utiles :	30
Voeux :	31
Infos Mairie/Bibliothèque Municipale/Paroisse/Bar :	32

LA VIE A SERBONNES

Samedi 18/10/2025 après-midi : chasse au trésor et Loup Garou

En collaboration avec le pôle parentalité de la Communauté de Communes Yonne Nord, nous avons organisé une chasse aux trésors pour fêter Halloween. Entre rires, recherches et réflexions, petits et grands ont poursuivi le coffre du fantôme farceur avec enthousiasme.

Les ados ont ensuite pris part à un Loup-Garou géant, entre doutes et stratégies, où le loup blanc a finalement triomphé.

Merci à toutes et tous pour votre participation, vos sourires et votre belle énergie !



Une cérémonie du 11 Novembre placée sous le signe du souvenir et de la jeunesse

Ce lundi 11 novembre, la commune a vécu une cérémonie du Souvenir particulièrement émouvante et porteuse d'espoir. Pour la première fois, c'est la commission du Conseil des Jeunes qui a assuré l'intégralité de la préparation et du déroulement de ce moment de mémoire. Une responsabilité pleinement assumée par les jeunes élus, qui ont offert à la commune une cérémonie digne, structurée et profondément symbolique.



Au total, 28 enfants des écoles de Serbonnes et de Courlon ont participé activement. Leurs voix, portées par une émotion palpable, ont résonné sur la place du Monument aux Morts lors de l'interprétation a cappella du Chant des Partisans puis de la Marseillaise, un moment fort qui a touché l'ensemble de l'assemblée.



Les élèves de l'école de Serbonnes avaient, comme chaque année, décoré le Monument aux morts, cette fois-ci avec de magnifiques colombes tricolores, symboles de paix et d'espérance.

Une attention saluée par leurs parents présents.

La cérémonie s'est déroulée en présence des musiciens, de la gendarmerie de Pont-sur-Yonne ainsi que des sapeurs-pompiers, dont la présence père et fils l'un professionnel, l'autre jeune sapeur-pompier volontaire en apprentissage à Sens a particulièrement marqué l'assistance. Une belle image de transmission et de service.

Près d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation, témoignant de l'attachement de la commune au devoir de mémoire. Après le dépôt de gerbes et les discours, un verre de l'amitié a réuni élus, habitants, enfants et familles dans une ambiance chaleureuse.

Cette cérémonie du 11 Novembre restera sans doute comme l'une des plus marquantes de ces dernières années. Grâce à l'engagement des jeunes, la transmission du souvenir s'est faite avec sensibilité et conviction. Une magnifique célébration, riche en émotion et en mémoire partagée.

Samedi 29/11/2025 : une journée riche en événements

Le matin : inauguration de la Mairie rénovée et du terrain de foot

Ce week-end, Serbonnes a inauguré sa mairie rénovée ainsi que le nouveau terrain de foot, en présence de Mme la Sous-Préfète, du Sénateur Jean-Baptiste Lemoyne et d'Alexandre Bouchier, Vice-Président du Conseil départemental. Les habitants ont découvert une mairie modernisée et plus accueillante, dont la nouvelle salle lumineuse a été très appréciée. Environ une centaine de Serbonnois étaient présents pour partager ce moment convivial.

Les prises de parole ont rappelé l'importance de services publics de proximité dans des locaux fonctionnels. La cérémonie s'est conclue autour d'un verre de l'amitié, favorisant les échanges entre élus et habitants.



Le soir : représentation théâtrale pleine d'humour

La Salle des Fêtes a accueilli une soirée théâtrale placée sous le signe de la bonne humeur, avec la représentation de la pièce Le Speed Dating. Devant un public d'environ 70 personnes, la troupe a enchaîné les scènes comiques, offrant un spectacle rythmé et particulièrement savoureux. Le public, ravi et enthousiaste, a salué la performance de la troupe, faisant de cet événement un moment convivial et divertissant, à renouveler sans hésitation.



ACTUALITES DE LA COMMUNE

Entretien des lieux communaux : un village qui se refait une beauté

Dans le cadre de l'entretien régulier de nos espaces publics, une nouvelle séance de peinture a récemment été organisée par les services communaux. Plusieurs éléments emblématiques de notre village ont ainsi été rafraîchis : les portails de la mairie, de la salle des fêtes, de l'atelier communal et du cimetière, mais aussi les portes et volets des appartements communaux, les portes des WC publics, le panneau d'affichage situé en face du Bar/Tabac ainsi que les garde-corps des fenêtres de la Mairie.

Ce travail minutieux permet de préserver notre patrimoine et d'offrir un cadre agréable et soigné à l'ensemble des habitants et visiteurs. Par ailleurs, le Monument aux Morts a récemment fait l'objet d'un nettoyage complet, lui redonnant toute sa dignité et sa visibilité.

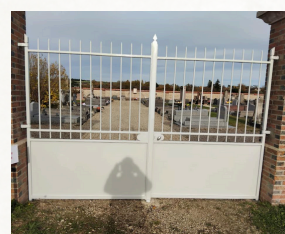
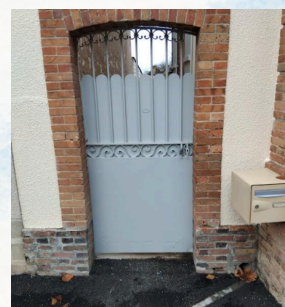
Les efforts se poursuivront dans les prochaines semaines, avec notamment la remise en peinture des bancs publics. Une manière simple mais essentielle de valoriser nos espaces de convivialité et de renforcer l'attractivité de notre commune.

Nous remercions chaleureusement les agents communaux pour leur engagement et leur travail de qualité.

Fleurissement communal : des pensées pour illuminer le monument aux Morts

Les agents communaux ont procédé au fleurissement des abords du monument aux Morts.

Quatre jardinières ont été soigneusement replantées avec des pensées, une fleur robuste et colorée qui apportera une touche de fraîcheur et de gaieté tout au long des mois d'automne et d'hiver.

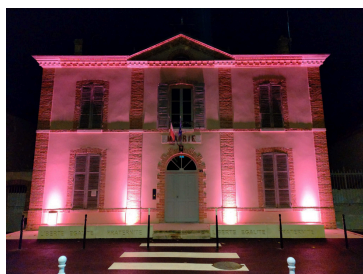


Illumination de notre Mairie

Chaque mois de l'année est associé à une couleur symbolisant une cause de santé ou de société. Ces campagnes, devenues des repères visuels, rappellent l'importance de la prévention, du dépistage et du soutien. Parmi les plus connues : Janvier Blanc pour la santé mentale, Octobre Rose pour le cancer du sein ou encore Mars Bleu pour le cancer colorectal.

La commune de Serbonnes s'est engagée à illuminer la façade de sa mairie aux couleurs de chaque mois afin de soutenir ces causes, sensibiliser les habitants et rappeler l'importance de l'unité face aux enjeux de santé publique.

Janvier Blanc		Santé mentale et bien-être
Février Violet		Maladies rares / Épilepsie
Mars Bleu		Cancer colorectal
Avril Bleu Clair		Autisme
Mai Vert		Santé mentale
Juin Violet		Maltraitance des personnes âgées / Alzheimer.
Juillet Bleu moyen		Santé des enfants / Sécurité routière (France)
Août Jaune		Don du sang / Solidarité
Septembre Doré		Cancers pédiatriques
Octobre Rose		Cancer du sein
Novembre Bleu foncé		Santé masculine/Cancer de la prostate ("Movember")
Décembre Rouge		Lutte contre le sida (VIH)



Octobre rose



Novembre bleu

Enfin, la mairie s'habille évidemment de bleu-blanc-rouge lors des événements commémoratifs nationaux, notamment les 8 mai, 14 juillet et 11 novembre, en hommage à la mémoire collective et aux valeurs républicaines.

COMMISSION FINANCES

Dans le cadre du vaste projet de rénovation de la mairie, la commission des finances a présenté au Conseil municipal l'étude et la nécessité d'un nouvel emprunt destiné à compléter le financement des travaux en cours. Pour rappel, ce projet global comprend l'accessibilité intérieure et extérieure (PMR), la rénovation énergétique du bâtiment, la mise en conformité électrique ainsi que les honoraires d'étude et de maîtrise d'œuvre. Le coût total s'élève à 253.544 € HT.

Il est important de souligner qu'un travail de fond considérable a été réalisé en amont pour mobiliser toutes les aides possibles. Grâce à ces démarches, la commune a pu obtenir 187 555 € de subventions, un montant particulièrement significatif permettant de limiter fortement le recours à l'emprunt et représentant un taux proche de 75 % du coût total.

Après un premier emprunt à court terme correspondant au montant des subventions en attente de versement ainsi qu'au FCTVA (fond de compensation pour la TVA correspondant à un remboursement de l'Etat d'une partie de la TVA pour les dépenses d'équipement), un deuxième emprunt à moyen terme vient d'être contracté à hauteur de 50 000 € pour couvrir le reste à charge pour la commune.

Grâce au travail engagé et au niveau exceptionnel de subventions obtenues, la commune peut finaliser ce projet structurant tout en préservant ses équilibres financiers.

À noter également que pour les travaux de l'église, un travail de fond tout aussi conséquent a été mené, permettant d'atteindre un taux remarquable de 84 % de subventions obtenues.

COMMISSION TRAVAUX

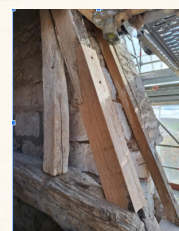
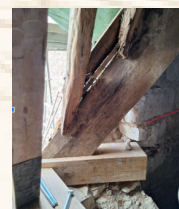
Des travaux qui façonnent notre commune : bilan et perspectives

En cette fin d'année, notre village franchit une étape importante avec l'inauguration, le 29 novembre, de la Mairie rénovée et du terrain de football. Ces réalisations marquent l'achèvement d'une belle part des investissements engagés pour améliorer nos infrastructures.



Sécurisation et restauration de l'Église : un chantier d'exception

Les travaux de sécurisation de notre Église avancent désormais à bon rythme, après un démarrage marqué par la mise en place des échafaudages dans des conditions optimales de sécurité. Les entreprises mobilisées déploient toute leur expertise pour respecter les délais et apporter des solutions techniques conciliant préservation du patrimoine, respect des règles de l'art et intégration des technologies modernes.



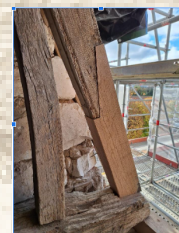
Le cabinet d'architecte Leynet assure la coordination et la qualité de ces interventions, garantissant la pérennité de notre édifice.

Le remplacement des poutres à la base de la charpente a débuté. Les nouvelles assises, reliées par des tiges métalliques, offriront un gain de poids et une robustesse accrue à la structure. Vous pouvez admirer le travail minutieux du charpentier, qui intègre ces éléments dans l'ancien bâti avec une précision digne d'un véritable orfèvre.



Une véloroute pour tous : mobilité douce et paysages préservés

Autre bonne nouvelle : la nouvelle infrastructure de la véloroute, le long de notre belle rivière, est désormais ouverte ! Pilotés par la Communauté de communes, ces travaux permettent à chacun de profiter d'un espace dédié aux déplacements doux : à pied, à vélo, en roller... ces travaux ont permis de refaire la route sur certaines portions de la rue de l'Yonne.



Ce parcours offre des paysages magnifiques et relie les villages voisins, favorisant les balades conviviales. Restons toutefois vigilants et respectueux les uns des autres pour partager ce lieu dans un esprit civique et agréable.



Il ne reste plus qu'à installer les barrières pour interdire l'accès aux véhicules motorisés sur les zones réservées aux modes doux.

Ensemble veillons à préserver ce bel ouvrage !

Voirie

Les travaux de reprise des rue du Parc, rue des Pâtis, rue du Bac ont été terminés le 27 novembre. Des reprises suite à quelques défauts et malfaçons devaient pouvoir se faire en fonction des disponibilités des machines et de la météo comme la peinture sur les passages piétons devant l'école avec le marquage du ralentisseur.



COMMISSION ECOLOGIE

Dans le cadre du mois de la Haie 2025, sa deuxième année, une session a eu lieu à Thorigny sur Oreuse.

La question : Comment prévenir les inondations, ruissellements, érosions des sols par l'eau dans nos communes, de plus en plus importants, tout en utilisant la nature elle-même ?

La plantation de haies qui retiendraient l'eau dès l'amont pour éviter les inondations en aval serait une des pistes les plus durables.

Avec plusieurs représentants de la commission de transition écologique de la CCYN, de la communauté de communes du Gatinais, agriculteurs et organisations écologiques, nous avons pu d'abord observer sur place, le paysage agricole à Thorigny avec ses bassins versants propices à l'accumulation d'eau et l'intérêt d'y créer une haie en prévention.

Un second temps a été consacré aux réflexions sur les subventions actuelles pour aider à la création de haies -les financements publics territoriaux, « Bocage et Paysage », PAC (bonus haie) ; des financements privés (politique RSE), et valorisation du Carbone (subvention accordée par des entreprises en échange de quotas d'émission carbone. C'est une façon pour ces entreprises de diminuer leur empreinte carbone).

Et aussi comment intégrer les Haies durablement dans les documents locaux du Territoire (PLUI...) pour les protéger.



Page dédiée au Conseil Municipal des Jeunes

Bonjour à tous, nous c'est le Conseil Municipal des Jeunes de Serbonnes!

Nous sommes 13 jeunes engagés dans la commune. L'année dernière fut une année riche en projets.

C'est maintenant la deuxième année que nous sommes au sein du conseil. Mais ne vous inquiétez pas, nous sommes toujours aussi motivés.

Nous recherchons d'ailleurs des jeunes âgés de 14 à 17 ans pour venir renforcer les équipes afin de réaliser tous nos projets. Ces derniers sont portés par plusieurs commissions et gérés par nos référents du conseil municipal : Benoît JOING et Alexandra SERDIN accompagnés par Julien GOBEROT et Matthieu JOING.



Notre organisation repose sur :

Commission Sport

- Pierre, Nicolas, Rémi, Baptiste, Ruben, Maéna, Jules Arthur, Clément

Commission Commémorations

- Laura, Clara, Emma, Nathan, Ruben

Commission Information

- Rémi, Emma, Laura, Jules Arthur

Commission Culture

- Laura, Clara, Nathan, Ruben

Commission Nature

- Emma, Nathan, Clément

LE COIN DES ÉCOLIERS DE SERBONNES

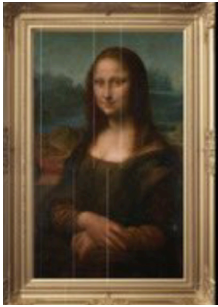
Classe de Floriane Meunier : CP - CE1

« Des œuvres d'art »

Les élèves de la classe des CP-CE1 découvrent tous les vendredis une œuvre d'art.

« Cela nous donne l'impression d'être dans un musée.

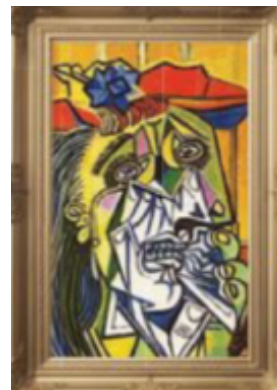
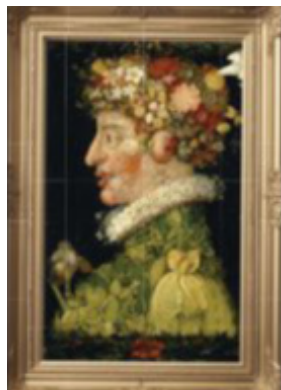
Nous avons déjà vu des tableaux représentant des portraits, réalisés par des peintres. »



Voici « **La Joconde** » de Léonard de Vinci. Nous voyons le buste de Mona Lisa. Les couleurs sont un peu sombres et son visage est un peu triste.

Le deuxième portrait est celui de « **L'infante Marguerite en bleu** » de Diego Velasquez. Il s'agit du portrait en pied d'une fillette.

Ensuite, nous avons découvert « **La jeune fille à la perle** » de Johannes Vermeer. En regardant ce portrait, notre œil est attiré par son œil, sa bouche et sa boucle d'oreille. On la surnomme la « Joconde du Nord ».



Notre quatrième tableau représente « **Le printemps** ». Il a été réalisé par Arcimboldo. Ce portrait est fait avec des fleurs et des fruits de la saison du printemps. Cet artiste a aussi réalisé le portrait de « L'automne », de « L'été » et de « L'hiver ».

Le dernier tableau est « **La femme qui pleure** » de Pablo Picasso. En le regardant, nous ressentons de la douleur car on voit cette femme qui pleure et les couleurs sont tristes, et il y a même des endroits sans couleur.

Quand on regarde tous ces tableaux, on ressent beaucoup d'émotions différentes.

Vivement vendredi prochain pour une nouvelle œuvre ! »

La classe des CP-CE1



Noël ailleurs



A travers des lectures documentaires, les élèves de la classe de CE1 CE2 ont découvert comment l'on fêtait Noël à travers le monde. Ils vous partagent ce qu'ils ont retenu dans ces trois articles. Bonne lecture !



Noël en Australie

Pour les écoliers, les vacances de Noël commencent le 15 décembre.

A cette période, c'est l'été. Il fait très chaud, plus de 30 °C. Les Australiens organisent quelques jours avant Noël le « Christmas Peagent ». C'est un carnaval avec des chars et des fanfares.

Il n'a pas de réveillon de Noël le 24 décembre. Les Australiens préfèrent faire un pique-nique sur la plage le jour de Noël. Au menu, ils préparent un barbecue avec du steak de kangourou, du poisson et des crustacés.

Au dessert, pas de bûche de Noël mais plutôt le « Christmas pudding » ou un Pavlova.

Le Père-Noël arrive en surf et il rejoint le concours organisé chaque année où tous les participants sont déguisés en Père-Noël.



Lucas, Raphaël, Roméo, Ryan, Lucas



Noël à Madagascar

Les habitants n'ont pas assez d'argent pour acheter un sapin. Ils décorent leurs arbres : les jacarandas.

Quelques jours avant Noël, les Malgaches apportent du tissu au tailleur et lui demande de confectionner un beau vêtement.

Ils fêtent le Réveillon de Noël le 24 décembre, en chantant le soir jusqu'à 3 heures du matin. Il y a plein de chorales.

Au menu, ils mangent leur plat traditionnel : le vary, un riz très épicé, accompagné d'un bouillon et de fruits de mer (pour les plus riches) ou de dinde au porc. Au dessert, on mange du litchi, de la mangue et de la goyave. On prépare également une bûche à la vanille de Madagascar.



Alyah, Ambre, Davina, Jahnaëlle, Lisandro, Marceau, Rayan



Noël en Espagne

En Espagne, Joyeux Noël se dit « Feliz Navidad ». Il n'y a pas de Père-Noël, on préfère les 3 rois mages.

Les fêtes de fin d'année durent jusqu'au 6 janvier. Ce jour, ils fêtent le jour « des rois ». Les enfants ne vont pas à l'école, c'est un jour férié.

Il y a des décorations de Noël dans les rues. Ils organisent des marchés de Noël.

En Espagne, au moment des fêtes, ils préparent et mangent des biscuits au vin. Le 24 décembre, on fête le Réveillon de Noël : c'est la Nochebuena (bonne nuit). Au menu, ils mangent de la dinde, du chevreau, des fruits de mer et beaucoup de confiseries comme « le turron ».

Charly, Clémira, Guéda, Jade,

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année !



Classe de Julie Joing : CE1-CE2



Du 4 novembre au 16 décembre avec la classe de CE1-CE2 nous sommes allés au gymnase de Sergines pour 6 séances d'activité cirque. Au programme : équilibre, jonglage puis conception de petits numéros et enfin représentation ! Voici quelques explications sur ces activités par la classe de CE2.

Les activités d'équilibre

Avec un **Rolla Bolla**, c'est beau quand on tient en équilibre.

Quand on peut se tenir au mur c'est facile, par contre c'est difficile quand on pose les deux pieds sur la planche et qu'on ne se tient plus ! (Emma et Lucie)

Avec la **bascule**, il y a un sens plus facile que l'autre. C'est plus difficile si on met mal ses pieds et donc on ne trouve pas l'équilibre. (Lyana et Manon)

Sur la **poutre** on avance et on essaye de lancer des cerceaux en même temps, c'est difficile surtout pour bien lancer le cerceau. On essaye de tenir en équilibre. (Ema et Lyam)

Pour l'**acroport**, c'est joli à regarder surtout quand les figures sont réussies. Par contre c'est difficile de garder l'équilibre. (Lana et Nolan)

Sur la **grosse boule**, ce qui est difficile c'est quand on jongle ou qu'on essaye de faire des figures (comme le poirier) ou de marcher pour la faire avancer. On peut aussi faire du ruban ou jongler avec des balles pour que ce soit encore plus joli. (Chloé et Léa)

Comment jongler !

Pour bien jongler, il faut s'entraîner à lancer la balle ou le foulard ou le cerceau.

Il faut se tenir bien droit et essayer de bien **lancer au-dessus de la tête** et toujours à la **même hauteur**. On plie un petit peu le bras. Quand on est bien entraîné, on peut essayer de prendre 2 objets (2 balles, 2 foulards, 2 cerceaux ...). Il ne faut pas aller trop vite ni lancer trop haut. On enchaîne les actions « **lancer** », « **passer** », « **attraper** ». Et voilà, on jongle !

Pour le diablo ou le ruban le plus dur est de ne pas emmêler le fil ou le ruban ! Il faut s'entraîner pour trouver la bonne vitesse et ensuite essayer de faire des figures.

Ce que nous avons appris !

Avec des **balles** quand on s'entraîne bien avec une balle puis deux, ça va. Ça devient difficile de faire avec 3 boules ! (Freya et Swan)

Jongler avec des **foulards** c'est joli, c'est comme de la musique. (Erine et Tyllian)

Avec les **assiettes chinoises**, c'est beau à voir quand on arrive à mettre le bâton au milieu et qu'elle tourne toute seule mais c'est très dur d'arriver à la faire tourner et à tenir le bâton bien droit. (Gabriel et Justine)

C'est très joli de voir quelqu'un faire des figures avec le **diabolo** mais ce n'est pas évident d'arriver à le lancer et à le rattraper. (Kimya et Matanel)

Avec les **cerceaux**, il faut lancer assez haut mais pas trop et surtout bien droit. C'est difficile à faire et surtout de rattraper. C'est joli quand on lance haut avec beaucoup de cerceaux. (Antoine et Mohamed)

Pour le ruban, il faut bouger le bâton tout le temps mais pas dans tous les sens sinon on s'emmêle. (Aaron)

LE COIN DES ASSOCIATIONS



Caisse des Ecoles

- Halloween

Halloween s'est déroulé le vendredi 31 octobre 2025 avec pour animation des jeux de société, création et maquillage. Nous remercions les parents qui nous ont accompagnés pour la chasse aux bonbons et les Serbonnois pour leur générosité.



- Le dimanche 9 novembre 2025

Nous avons organisé un après midi intergénérationnel, qui a permis aux jeunes enfants de Serbonnes de rencontrer leurs aînés pour un moment d'échange à travers les jeux.



Le prochain événement sera Pâques le dimanche 5 avril 2026.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous accompagner dans cette aventure. Si vous êtes intéressés, merci de nous faire un message par email à l'adresse suivante : cdeserbonnes@yahoo.com



La Pétanque Serbonnoise

L'association « La pétanque Serbonnoise » a été créée au début de cette année initiée par deux jeunes du village, et elle compte 22 membres. Copains, jeux, rires et surtout très peu de prises de tête, des valeurs simples qui représentent bien cette association.

En cette première année de lancement, deux concours ont été organisés le 26 avril et le 3 août. Lors de ces deux événements, un peu plus d'une vingtaine d'équipes se sont affrontées dans une ambiance très conviviale.

L'association est bien partie pour réitérer cela l'année prochaine et pour les plus intéressés qui voudraient prendre une adhésion pour aider le club, une assemblée générale se tiendra en début d'année prochaine et les dates seront annoncées sur nos réseaux sociaux et distribuées dans les boîtes aux lettres.

Contact :

Mail : bureauPETANQUESerbonnoise@gmail.com

Instagram : [petanque_serbonnoise](https://www.instagram.com/petanque_serbonnoise)

Secrétaire : GOBEROT Julien (06 25 69 13 27)



Le Comité des Fêtes

Quel succès pour notre Soirée Années 80 de fin octobre 2025 ! Un grand merci aux 84 participants qui ont fait de ce moment un événement mémorable, prouvant une fois de plus la vitalité de Serbonnes.

Notez dès maintenant les dates de nos événements phares :

- Grande Brocante de Printemps : Dimanche 5 avril
- L'incontournable rendez-vous des chineurs et exposants.
- N'oubliez pas notre buvette avec nos célèbres frites fraîches !
- Apéro Concert : Dimanche 15 juin
- Venez lancer l'été sur la place du village ! Le concert sera assuré par le groupe CANYON, suivi par DJ Alexandre.
- Soirée Années 80 : Samedi 24 octobre; pensez à réserver : il n'y a que 100 places disponibles. Le thème des déguisements vous sera communiqué ultérieurement.

Nous vous confirmons l'annulation définitive de la brocante traditionnellement organisée en septembre.

Pour que ce vide soit comblé par une nouvelle animation, nous faisons appel à votre créativité ! Avez-vous des idées d'activités ou d'événements pour la remplacer ? N'hésitez pas à nous contacter pour partager vos suggestions.

Un immense merci à vous tous pour votre participation sans faille, et bien sûr, à tous les bénévoles sans qui ces belles manifestations ne seraient pas possibles.

ENVIRONNEMENT :

Pas d'alerte nouvelle dans les environs de Serbonnes, pour des installations avec risques pour l'environnement.

Mais une nouvelle importante dans l'Yonne : le 13/11/2025, le tribunal administratif de Dijon a rejeté le recours qu'un porteur de projet de Méga poulailler industriel (29700 poulets, 20 poulets au m² !) avait demandé. En effet, dans la commune de Saint Brancher (Morvan) la maire avait refusé le permis de construire d'un Méga poulailler. Elle avait motivé sa décision en raison des risques que pouvaient provoquer ce Méga poulailler sur les ressources en eau : risque d'assèchement et de pollution de l'eau de la commune. Ces risques lui sont apparus d'autant plus importants qu'il a été évalué en 2022 que dans le parc naturel régional du Morvan, la ressource en eau baisserait de 30% d'ici 2050, du fait du changement climatique.

Et le tribunal administratif de Dijon l'a suivie ! C'est inédit : pour la première fois, la justice prend en compte les projections futures au regard du changement climatique.

Dans l'Yonne la lutte contre le doublement d'activité de l'abattoir de Duc à Chailley, et la création de nouveaux Méga poulaillers, doit continuer. l'ADENY (Association de Défense de l'Environnement et de la Nature de l'Yonne) contribue beaucoup à cette lutte et la CVTCA la soutient pleinement.

EVENEMENTIEL :

Participation active de la CVTCA à la journée du 5 septembre et aux journées du patrimoine. Grace au dynamisme de Gilles Varlet, de Champigny, des visites de l'église de Serbonnes ont été organisées avant le début des travaux de l'église. Le travail de Gilles Varlet nous a permis de découvrir des aspects insolites de notre église, ce qui sera important pour notre prochain panneau sur l'église.



PATRIMOINE :

Notre projet de nouveaux panneaux est relancé avec l'ouverture de la vélo-route : nous voulons inciter les vélo-touristes à ne pas simplement traverser Serbonnes mais à s'y arrêter. Il faut les amener à emprunter notre chemin historico-écologique (lavoir et zone humide, place de village et redécouverte de pages de l'histoire de France). Et pour les randonneurs, partir à la découverte du bois du Fay.

A la suite des panneaux déjà réalisés, nous envisageons trois nouveaux panneaux :

- le premier sera situé sur la vélo-route : il expliquera comment l'Yonne a été dans le passé une voie fluviale importante vers Paris, et comportera un plan de notre village et une frise chronologique sur l'histoire de la commune.
- le panneau sur l'église, en insistant sur ses aspects insolites.
- le troisième panneau sera implanté près du lavoir pour raconter sa construction, le métier des lavandières et la richesse de notre zone humide.

Nous voulons aussi installer des fléchages sur les différents circuits. Nous espérons ainsi faire découvrir la richesse et la beauté de notre commune, mais aussi favoriser les activités locales (café du village, chambres d'hôtes ...).

APPEL AUX FUTURS ADHERENTS :

Nous avons besoin de nouveaux adhérents, pour nous aider dans la défense de notre environnement et de notre patrimoine. L'adhésion ne coûte que 5 euros par personne. Si vous souhaitez adhérer à notre association, il vous suffit de transmettre vos coordonnées (nom, prénom, mail pour recevoir les informations de la CVTCA), en même temps que votre cotisation au siège de l'association CVTCA, 62 rue du Maréchal Leclerc, 89140, SERBONNES. L'ensemble de nos activités et les modalités d'adhésion sont également précisées dans notre site : CVTCA.fr

SERBONNES, L'HISTOIRE AU FIL DU TEMPS :

Le 20ème siècle - personnalités (Septième volet)

I. Des Résistants et des Justes pendant la seconde Guerre mondiale

A Serbonnes

Catherine Janot née De Brunel le 29 septembre 1917, entrée dans la résistance à 26 ans «a été très active au sein du réseau d'évasion et de rapatriement de la ligne Comète pour les aviateurs alliés. C'est à l'hiver 1942 que les circonstances la conduisent à s'engager dans la Résistance. Un pilote de la Royal Air Force canadien dont l'avion a été abattu par la chasse allemande a été recueilli dans une ferme du village puis amené au Château où demeure sa mère. Catherine revient à Serbonnes et accompagne à Paris le pilote qu'elle cache dans son appartement parisien.



Par l'intermédiaire d'un ami parisien, elle rencontre le père Riquet qui la présente aux responsables d'un réseau de résistance « Comète », spécialisé dans l'accueil et le transport des aviateurs alliés tombés sur le sol de France et dont on a grand besoin de nouveau en Angleterre. A partir de ce moment, Catherine Janot a des activités au sein de ce réseau dont les dirigeants lui demandent de continuer d'héberger des aviateurs dans son appartement parisien.

De décembre 1942 à avril 1944, elle a hébergé 20 aviateurs et trouvé des logements sûrs pour plus d'une centaine, les sauvant d'une arrestation par les forces allemandes d'occupation. Son action a été renforcée après l'arrestation du Chef de la ligne Comète, Andrée de Jonghe en janvier 1943.» Ces mots sont extraits de la lettre des Forces alliées américaines pour la recommandation à la Médaille de la liberté avec palmes de Bronze.

Dénoncée en 1943, elle entre en clandestinité, recherchée par la Gestapo, elle est active dans 3 réseaux de résistance. Elle a été décorée pour son action de la légion d'honneur en 1996 et a reçu la médaille de la résistance le 6 septembre 1947.

Un habitant de Serbonnes, **Jack Lévêque** a lui aussi un parcours de Résistant, ayant servi dans les FFI entre juin et août 1944 alors âgé de 15 ans à peine. Il apporte son témoignage lors de l'exposition en 2025 avec ses souvenirs de la résistance, dont le martyre des 4 maquisards de Theil/Vanne le 10 août 1944.

Nous avons aussi le témoignage de **Simonne Silfest**, 10 ans en 1939. Elle témoigne sur la vie à Serbonnes pendant l'occupation allemande ; outre le danger d'être arrêté ou tué par les soldats il était difficile de se nourrir, même à la campagne, où l'on faisait du troc ; elle cite sa mère faisant croire aux soldats allemands qu'un sac de farine contenait du plâtre pour éviter la réquisition. Son père **M Auroux** était engagé dans la Résistance, partant de nuit en opération, les sabots des chevaux emmitouflés de chiffons pour éviter le bruit.



Elle évoque les **enfants juifs réfugiés dans la famille Peteuil, Eliane et Claude Grodner**, obligés de partir en Corrèze lorsque les rumeurs et le risque de dénonciation furent trop forts. Ces enfants furent épargnés de la déportation. En 2009, Bernard Péteuil a reçu la médaille des Justes décernée, à titre posthume à ses parents **Emmanuel et Eugénie Peteuil**.



A Courlon-sur-Yonne

Charles Lafabrègue et sa famille, hôteliers et résistants de la première heure vont héberger 2 officiers de la BCRA blessés parachutés en septembre 1941. D'autres parachutages suivront, l'hôtelier leur fournit des papiers d'identité et des tickets d'alimentation.

Le 1^{er} mai 1942, Charles Lafabrègue et ses hommes réceptionnent deux containers d'armes qui permettront d'effectuer divers sabotages sur Paris. Son hôtel est le PC du maquis et la présence d'une radio (poste émetteur-récepteur) permet d'avoir des liaisons avec Londres.

Il recevra en tant que Chef de Groupe Parachutage à Courlon la croix de guerre avec palme pour son action.



Des familles courlonnaises cachèrent des enfants juifs, **Francine Levy et Henri Golub**, à peine âgés de 3 ans en 1942 ainsi que la mère de l'un d'entre eux, Perla Levy. Henri ne revit jamais ses parents, et Francine ne revit jamais son père. Tous trois furent exterminés à Auschwitz.

Francine et Perla Levy durent leur salut à Paul Gibaud qui, le 15 juillet 1942 à Paris, la veille de la rafle du Vel'd'Hiv, prévint Perla, sa voisine. Mme Gibaud l'emmena chez la famille Barthélémy à Courlon où Francine se trouvait déjà chez la famille Sarro. Par sécurité, on ne cacha pas la mère avec la fille.

Henri Golub dira, en 1978, lors d'une interview au magazine Elle :« En réalité, mes souvenirs commencent dans un village de l'Yonne où je fus accueilli par un couple sans enfants (**Mélina et René Bouland**) qui m'adopta, pas au sens littéral car j'étais officiellement fils adoptif de la France, c'est à dire pupille de la nation. J'ai vécu une partie de mon enfance avec ces gens généreux et bons que j'appelais «mon oncle» et «ma tante». Je m'imaginais que la vie était ainsi faite et que certains enfants avaient un père et une mère, d'autres un oncle et une tante. Moi, j'appartenais à la deuxième catégorie...»



En janvier 2008 et 2009, au cours de 2 cérémonies à la hauteur du drame historique, les familles courlonnaises Bouland, Gibaud, Sarro et Barthélémy reçurent à titre posthume la Médaille des Justes parmi les Nations, en reconnaissance du courage exemplaire dont elles firent preuve en ces temps où d'autres restaient indifférents au drame de la Shoah.

A Courlon, les dénonciations coûtent la vie à deux personnes et peut-être même trois, **Jacques Etelin** dont on n'a pas retrouvé trace à ce jour ; **Adèle Levy**, arrêtée le 24 février 1943, incarcérée à Sens, transférée à Drancy le 25 février 1944, est déportée le 7 mars à Auschwitz où elle meurt six jours plus tard ; **Aurel Kendler**, le beau-frère du médecin de Courlon, **Jean Avram**, arrêté rue Basse à l'été 1942, incarcéré à Sens, est interné à Drancy et déporté à Auschwitz le 4 septembre où il disparaît. Étudiant, engagé comme soldat volontaire, il avait vingt-deux ans.

Son frère, le **docteur Avram** sera sauvé de justesse de l'arrestation avec sa famille grâce à la femme du commandant de gendarmerie Mme Tillet qui alerte en pleine nuit le Maire de Sergines M Bonnardot, qui enfourchant son vélo prévient la famille Avram, ils seront cachés à l'hospice de Provins et sauvés de la déportation. **Suzanne Poncy** cachera leur fils, le petit Claude à Egriselles-le-Bocage, où des gens mal intentionnés essaieront de le faire arrêter, en vain. Elle recevra la Médaille des Justes à titre posthume en 2005. La guerre finie, la famille Avram se retrouvera, et le docteur exercera au village jusqu'en 1976.

II. Serbonnes personnalités du 20ème siècle

Louis-Edouard Pollet dit Michel Corday, écrivain

Né en 1869, ce polytechnicien, a été formé à l'école de Fontainebleau avant d'intégrer l'armée en tant qu'officier. Il démissionne en 1895 pour se consacrer à l'écriture. Auteur de publications dans plusieurs journaux et de diverses études, il débute ensuite une carrière littéraire en publiant une série de romans. Ami intime d'Anatole France, il fonde un mouvement d'admirateurs. Il possédait une maison de campagne à Serbonnes où il s'éteint le 12 janvier 1937; il y est inhumé en forêt. Parent de Charlotte Corday, il lui a consacré un ouvrage ayant pris le nom de Corday comme nom de plume puis nom légal.



Raymond Janot, figure politique et Maire de Serbonnes

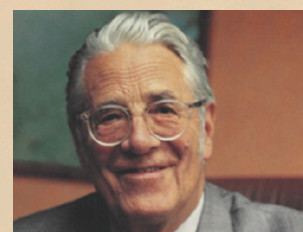
Né en 1917, et ayant pris part aux forces de libération avec son épouse Catherine. Raymond Janot est affecté à une unité d'esprit gaulliste : les Commandos de France. Il participe aux combats pour la libération du territoire et il est blessé devant Belfort. Catherine Janot deviendra conductrice d'ambulances. Le couple rentre à Paris en janvier 1946. Ils accompagnent le Maréchal De Lattre en Indochine où Raymond Janot est son conseiller économique. Il poursuivra une carrière au Conseil d'Etat, et sera conseiller juridique de la Présidence de la République de 1947 à 1951. Puis en 1958, il est conseiller technique dans le cabinet du général de Gaulle, chargé des questions constitutionnelles. A ce titre, il est l'un des rédacteurs de la Constitution de 1958. Il est ensuite nommé Directeur Général de Radiodiffusion-Télévision Française, poste qu'il occupe de mars 1960 à février 1962.



Enfin sur son engagement local, il a été Maire de Serbonnes de 1947 à 1971, Conseiller Général du canton de Sergines et Président du Conseil Régional de Bourgogne de 1989 à 1992.

Pour son action, il a reçu la légion d'honneur.

Raymond Janot décède le 25 novembre 2000 à Serbonnes.



En juillet 2001, le nom de Catherine et Raymond Janot a été donné au lycée polyvalent régional de Sens. La place de l'église de Serbonnes porte également le nom de Catherine et Raymond Janot.

Catherine Janot, née De Brunel de Serbonnes s'est éteinte le 1^{er} février 2009.

Article écrit par Claire Varache - Sources: Expositions Résistance Courlon et Serbonnes 2025 - Sources Wikipédia

SERBONNES AVANT/MAINTENANT

Redécouvrons notre village au fil du temps avec ses rues et bâtiments dans le passé comparé à aujourd'hui. Contrastes saisissants garantis !



INFOS PRATIQUES

Avis aux nouveaux arrivants:

Il est très important que les nouveaux arrivants se présentent à la Mairie afin de faciliter le recensement et le bon suivi administratif, notamment pour le maintien des services de cantine/garderie et pour les prévisions des effectifs des élèves accueillis dans les écoles.

Cette démarche permet de faciliter votre bonne intégration dans notre village, de vous renseigner sur les différents services existants et de connaître les activités proposées. De même, en cas de changement d'adresse dans notre village ou vers une autre commune, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer afin de mettre à jour nos fichiers.

Avis aux jeunes entre 16 et 25 ans.

Nous vous rappelons que tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder.

A 16 ans et 16 ans 3 mois	Faites-vous recenser à la Mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille
A 16 ans et demi	Créez votre compte sur www.maijdc.fr dès réception d'un mail du Service National.
A 17 ans	Vous êtes convoqué(e) à la JDC

Quels certificats produire pour les examens et concours ?

Pour les moins de 18 ans	pour les 18 - 25 ans
L'attestation de recensement	Le certificat individuel de participation à la JDC ou l'attestation individuelle d'exemption médicale

TARIFICATION DES AMENDES POUR LES DÉPÔTS SAUVAGES (SELON LA DÉLIBÉRATION N° 2021-0SB DU 15/01/2021)

Afin de garantir la salubrité publique et la propreté de notre commune, nous vous rappelons que la Municipalité a voté une tarification pour l'enlèvement des dépôts sauvages selon les montants suivants:

Intervention d'un agent: 80 €/ H
Forfait frais administratifs : 80 €
Forfait transport des déchets 150€
Volume : 100 €/m3 déposé
Forfait sac déposé : 50 €/sac



EXTRAIT DE FACTURE DETAILLEE

6 sacs poubelle x 50€ = 300€

Forfait intervention d'un agent = 80€

Forfait administratif = 80€

Forfait transport des déchets = 150€

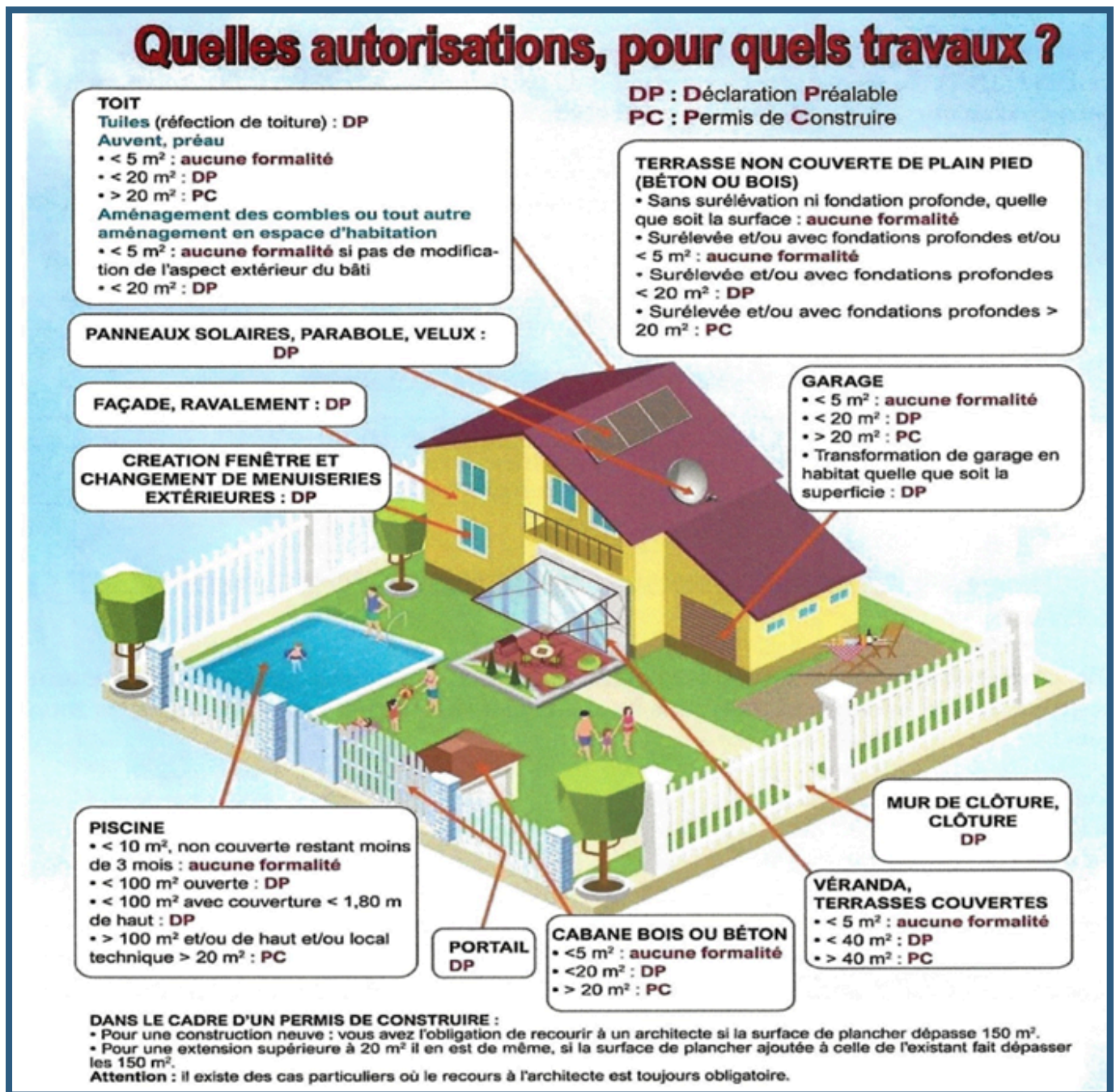
MONTANT TOTAL = 610€

REGLES D'URBANISME

Certains habitants de Serbonnes, probablement par méconnaissance de la loi et des règles d'urbanisme, ont entrepris des constructions ou des travaux sans avoir effectué les demandes préalables nécessaires. Nous avons dû engager des procédures pénales avec certains d'entre eux.

C'est regrettable car il faudra de toute façon régulariser les situations, avec le risque d'amendes à la clé.

Les services de la Mairie et de la CCYN sont suffisamment disponibles pour vous aider. De plus, des documents clairs et explicites sont à votre disposition pour vous guider dans les démarches suivre. En respectant les règles, nous éviterons des situations compliquées pour tout le monde.



Le bien-vivre ensemble

Le respect de soi, des autres et de son lieu de vie

En vertu de l'arrêté n° DDAS/SE/2005/478, les bruits de tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses... sont tolérés dans la commune de Serbonnes :

- De 8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30 en semaine

- Dimanche matin de 10 h à 12 h

- Eviter le dimanche après-midi et jour férié.

Tout propriétaire est tenu d'assumer le ramassage des déjections de son chien en tous points publics tels que les jardins, les trottoirs, les pelouses et voiries pour le bien-être de tous dans la commune.

Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies publiques doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires. Idem pour les limites séparatives de deux propriétés privées.

Les Serbonnois aimeraient marcher (se réfugier) sur les trottoirs sans être gênés par les véhicules qui y stationnent. De même, ils aimeraient ne pas être agressés par les aboiements intempestifs des chiens.

Rappel : bon usage des poubelles du cimetière

Le cimetière est un lieu de recueillement qui doit rester propre, calme et respecté.

Les poubelles présentes sur le site sont exclusivement destinées aux déchets issus de l'entretien des sépultures : fleurs fanées, petits végétaux, pots en plastique, bougies usagées...

Or, ces dernières semaines, des objets totalement inappropriés y ont été retrouvés : canettes, emballages de restauration rapide, bidons d'AdBlue, et autres déchets ménagers.

Ces dépôts indésirables remplissent inutilement les bacs, compliquent le travail des agents municipaux et portent atteinte au caractère digne du lieu.

Nous rappelons donc qu'il est strictement interdit d'utiliser les poubelles du cimetière pour tout type d'ordures ménagères ou de déchets personnels.

Merci à chacun de faire preuve de civisme.



ETAT CIVIL



Naissance :

ROISINE Charly - né le 28 août 2025
JELLIMANN Gaspard - né le 18 novembre 2025



Mariage :

OLIVEIRA Marvin et MOLINA Manon – 19 juillet 2025
TIREL Cédric et MORGAT Mélanie – 26 juillet 2025
LORILLIERE Christophe et DUMONT Lindsay – 23 août 2025



Décès :

SARRON Emile – le 7 juillet 2025

A VOS AGENDAS !

24/01/2026 : Vœux du Maire
15/03/2026 : 1er tour des élections municipales
22/03/2026 : 2ème tour des élections municipales
05/04/2026 : Grande brocante de printemps
08/05/2026 : Cérémonie de l'armistice de la 2ème guerre mondiale
12/06/2026 : Kermesse de Serbonnes
15/06/2026 : Apéro concert
26/06/2026 : Kermesse de Courlon
14/07/2026 : Fête nationale

Publicité



ARTISAN PEINTRE
DELCROIX DAVID
SERBONNES



06.95.80.27.14



AGRITEST'S
CONTRÔLE TECHNIQUE DES PULVÉRISATEURS

**CONTRÔLE TECHNIQUE
DES PULVÉRISATEURS AGRICOLES**

33 rue du Maréchal Leclerc • 89140 SERBONNES
Tél. 03 86 66 49 55 • agritests89@gmail.com



**ENTREPRISE
GIRARD**

CHEMIN DE CHAILLOT
89 140 MICHERY
girardtp@yahoo.fr
03.86.67.00.79
06.07.05.79.53

ERRASSEMENT, ASSAINISSEMENT, CONCASSAGE, DEMOLITION
VENTE DE SABLE, GRAVAS, BETON CONCASSE

Dépannages Pneus Services 89



Cédric tirel
89140 Serbonnes
06.89.22.11.54
D.P.S89@hotmail.com

Agricole - Poids lourd - Quad & engins



Sylvain LOGEZ

Artisan électricien de père en fils,
à son compte depuis maintenant 15 ans



Habitant à Serbonnes

Je mets à disposition mes services afin de vous dépanner au plus vite,
mais aussi pour réaliser vos projets de travaux d'électricité dans des
pavillons et locaux neufs ou en rénovation.

Installation de chauffage électrique.

Portable: 06 23 18 59 90



Sylvain Logez
ELECTRICITE GENERALE

**Neuf & Rénovation
Chauffage Electrique**

12 rue du Gue de la Forge 89140 COURLON SUR YONNI
Tél/Fax: 03 86 66 88 87 Mobile: 06 23 18 59 90
SIRET 508 097 169 00017 - RM 89

NUMEROS PRATIQUES

Pompiers	18
SAMU	15
Gendarmerie Pont/Yonne	03.86.67.11.17
Gendarmerie Sergines	03.86.66.30.17
	Ou 17 (urgences)

Hôpital de Sens	03.86.86.15.15
Hôpital de Montereau	01.64.31.64.31
Hôpital d'Auxerre	03.86.48.48.48
Clinique Paul Picquet Sens	03.86.95.86.86

Médecins généralistes :

Pont/Yonne :	
Dr Dardenne, Dr Denisot, Dr burski, Dr Liger	03.53.32.00.00
Dr Tramoy	03.86.67.01.21
Dr Chasaud	03.86.96.31.86
Vinneuf : Dr Gallet	03.86.66.88.67
Sergine : Dr Lefoulon	03.86.66.30.03

Pharmacie :

Pont/Yonne: Truchot	
03.86.67.19.00	
Sergines : Mauperin	03.86.66.30.22
Vinneuf : Salaun	03.86.66.83.37
Champigny : Venard-Legrand	03.86.66.20.30

Infirmiers à Pont/Yonne :

Dufresne et Haddad	06.15.33.32.74
Duval – Paunon - Noel	03.86.86.62.46
Fournier - Sutorius	03.86.67.11.06
Bruneau	03.86.66.62.41

Infirmiers à Courlon sur Yonne :

Limoges Matthieu	06.45.00.70.73
------------------	----------------

Infirmiers à Michery :

Cabinet Infirmier	06.49.79.04.47
-------------------	----------------

Infirmiers à Sergines :

Bouteiller Valérie	06.45.00.70.73
--------------------	----------------

Aide à domicile :

SERENITE SAP	03.86.64.20.08
CLEAN FLO SERVICES	06.46.70.85.60

Entreprises/Artisans/commerçants Serbonnois

Plomberie :

David BERTRAND	03.86.67.23.14
Richard BOYER	03.86.66.81.15

Pièces détachées véhicules/industrie :

G.E.P.S.	06.49.29.11.07
----------	----------------

Electricité :

Sylvain LOGEZ	06.23.18.59.90
---------------	----------------

Artisan peintre

David DELCROIX	06.95.80.27.14
----------------	----------------

Serrurerie :

Gabriel ROSSIGNOL	03.86.66.36.66
-------------------	----------------

Mécanique agricole :

SARL AGRITEST'S	03.86.66.49.55
ERMAS	03.86.66.47.22

Travaux publics :

Nicolas CHARLOT	03.86.67.02.99
-----------------	----------------

Terrassement :

SARL ENTREPRISE GIRARD	03.86.67.00.79
------------------------	----------------

Pneumatique :

DPS 89 TIREL Cédric	06.89.22.11.54
---------------------	----------------

Portes/Fenêtres/Volets/Vérandas :

ENTREPRISE PROSPER	03.86.67.09.06
--------------------	----------------

Espaces verts :

Yoann GOBEROT	06.17.17.34.08
Didier BLANCHARD	06.46.17.25.46
JARDI PROPRE	06.99.23.77.28
Kyllian HOURY	06.67.35.76.87

Caviste :

La Cave des Préaux	03.86.66.63.17
--------------------	----------------

Brasseur :

Les bières de Papa	06.82.15.02.27
--------------------	----------------

Immobilier :

Camille LECOMTE	06.50.06.89.97
Maurice DI CARLO	06.10.55.89.33
Alicia COSTA-SERRA	06.49.55.98.31

Tatouages :

D-BO TATTOO	06.77.77.40.04
-------------	----------------

Beauté :

Institut Magic Nail's art	06.34.33.91.84
Belledita Onglerie	06.81.84.52.65
A fleur de Peau	06.03.66.74.33

Chambres d'hôtes :

Les Portes de Bourgogne	06.64.85.89.01
Le Grand Varennes	www.grand-varennes.fr

Logement indépendant :

Maison près de l'Yonne	06.81.92.01.04
Villa Noyers	Airbnb, Gites.fr
L'Oasis-Balnéo	Airbnb

Lieu de réception avec hébergements :

Domaine du Petit Varennes	
www.domainedupetitvarennes.fr	

Bar/Tabac/PMU/FDJ/

03.86.65.04.31

Restauration



Le Maire ainsi que toute
l'équipe municipale vous
souhaitent de joyeuses
fêtes de fin d'année et
vous présentent leurs
meilleurs voeux pour
2026.





Mairie de Serbonnes

Téléphone : 03.86.67.11.25

Email : mairie-serbonnes@wanadoo.fr

Site web : www.mairie-serbonnes.com

Horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi : 9h00 - 11h30

Mardi : 13h30 - 17h30

Samedi : 9h00 - 11h00



Bibliothèque Municipale

Téléphone : 06.25.34.21.06

Email : bm.serbonnes@gmail.com

Ouverture le mercredi de 14h30 à 16h30

et le samedi matin de 10h00 à 12h00



PAROISSE

Les célébrations de la messe ont lieu de manière aléatoire dans les différentes communes de la paroisse. Pour obtenir les horaires et les lieux des célébrations, veuillez consulter le site de la Paroisse

Saint Louis à l'adresse suivante :

www.yonne.catholique.fr/Saint-Louis.



Bar Le Serbonnes

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : De 9h00 à 20h

Le dimanche et les jours fériés : De 10h à 13h

Services supplémentaires : Tabac, FDJ et PMU
petite restauration. Téléphone : 03.86.65.04.31



Au fil de l'Yonne est édité par la Mairie de Serbonnes. Le numéro est tiré à 400 exemplaires.
Rappel : Notre journal communal est consultable sur notre site internet www.mairie-serbonnes.com

Directeur de Publication : O. Martin - Rédacteur en Chef : O. Martin

Commission rédaction : A. Bédékovic, C. Grellet, E. Janot, B. Joing, O. Martin, A. Serdin, C. Varache, L. Martin (CMJ), E. Joing (CMJ)

Photos : C. Grellet, O. Martin, A. Serdin, C. Varache

Tous droits réservés.

Conception graphique/saisie/PAO : L. Vigneron

Imprimé par A2F, 32 rue de la Cave 89140 SAINT-SEROTIN